

1. b. Prise en soins des troubles du calcul

[Session 2]

Eva MOUGEL, Orthophoniste



Pré-requis : Avoir suivi la formation « Bilan orthophonique de la dyscalculie »



Objectifs de la formation

- Du projet thérapeutique aux activités de rééducation.
- Connaître les domaines d'intervention.
- Analyser les compétences travaillées dans les activités proposées aux patients.



Moyens pédagogiques

Présentation PowerPoint

Support écrit remis au stagiaire

Enregistrements vidéo

Études de cas cliniques apportées par le formateur.



PROGRAMME DÉTAILLÉ

PREMIER JOUR

Matinée

9h - Présentation générale

- Tour de table, attente des stagiaires,
- Présentation formateur et participants (parcours...).

9h30/12h30 – La prise en charge autour du concept de nombre, apports théoriques

- Chaîne numérique
- Utilisation du nombre
- Traitement du nombre

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h30 – La prise en charge autour des habiletés numériques de base.

- Subitizing
- Ligne mentale
- Comparaison
- Dénombrement

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64

DEUXIÈME JOUR

Matinée

9h/12h30 – Prise en charge de la numération entière et décimale

12h30-14h - Pause déjeuner

Après-midi

14h/17h – Prise en charge des compétences mathématiques

- Les techniques opératoires
- Le transcodage

17h/17h30 – Synthèse de la formation

⚠ INFORMATION IMPORTANTE ⚠

AFIN D'OPTIMISER LES POSSIBILITÉS DE FINANCEMENT DE CETTE FORMATION PAR LE FIF-PL & LE DPC, CELLE-CI A ETE SCINDÉE EN **DEUX SESSIONS** :

- Session 1 (FIF-PL ou DPC au choix)
- Session 2 (pas de DPC, FIF-PL uniquement)

LA PARTICIPATION À CES DEUX SESSIONS EST OBLIGATOIRE. VOUS RECEVREZ DEUX CONVENTIONS.

Pour simplifier vos démarches, une seule session sera ouverte à l'inscription (Session 1).

Si votre inscription est retenue, vous recevrez ensuite les deux conventions par mail.

Stage limité à 25 personnes



Durée : 4 jours (28 heures)



Lieu : Pau



Dates : Session 1 → 27 & 28 Mars 2020
Session 2 → 12 & 13 Juin 2020



Tarif libéraux 800€

Tarif DPC 420€ (dépôt de garantie) [Session 1] ET 400€ [Session 2]

Tarif salarié via établissement 420€ par session



Pré-requis

Être titulaire du Certificat de Capacité en Orthophonie ou de tout titre admis en équivalence.

AOPA'Form

Siège social : 12 Allée Thalassa - 64600 ANGLET

SIRET : 813 143 740 00013 - Code NAF : 8559 A - Numéro d'existence de l'organisme : 72 64 03864 64